

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol.22 n°24 Edmonton, le vendredi 17 juin 1988 16 pages 0,50

Éditorial de Guy Lacombe

Un ministère de la Famille: une excellente idée!

...à lire en page 4



• Société des Acadiens et Acadiennes de l'Alberta

Une autre soirée bien réussie!

Raymond Bouchard mord à belles dents dans un homard tout frais sous l'oeil amusé de son épouse Agnès. Le couple Bouchard de Lac La Biche était parmi les 200 convives qui ont participé au fameux souper au homard organisé par la Société des Acadiens et Acadiennes de l'Alberta à Edmonton au Centre communautaire de Bonnie Doon, samedi dernier. Les convives ont fait honneur aux quelque 600 homards qui avaient été spécialement commandés pour l'occasion et préparés par le chef acadien Francis Boucher et une équipe de bénévoles de la S.A.A.

(Photo Pierre Brault)

...autres photos page 2

SOMMAIRE

Beauté printanière...



Cette scène se répète à des milliers d'exemplaires dans cette belle nature printanière. Maman apporte de la nourriture à ses oisillons, dans le nid familial. Une promenade dans les bois nous fait découvrir une vie qu'on ne retrouve pas à la ville: la tranquilité, le chant des oiseaux, le ruisseau qui coule, le castor qui construit son barrage, le doux parfum des fleurs sauvages, etc.

• Le bénévolat

Plus de 13 millions de personnes en font

...à lire en page 3

• Protection

Interdiction de vendre de l'amiante

...à lire en page 9

• Radio

Prochaine Vague reçoit...

...à lire en page 12

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Quebecor achète une imprimerie en Alberta

Quebecor annonçait ces jours derniers l'acquisition d'une participation majoritaire dans "Westweb Press Inc." (anciennement Barrhead Printers & Stationers Ltd.) d'Edmonton en Alberta. Westweb Press, dont le chiffre d'affaires s'élève à près de 8$ millions pour l'exercice financier terminé le 31 janvier 1988, est l'un des plus importants empimeurs en Alberta. Cette compagnie offre un éventail complet de services allant de la composition à l'impression sur presse rotative offset avec ou sans sécheur et la reliure. L'acquisition permettra au groupe de presse montréalais de consolider sa position dans l'Ouest canadien. Pierre Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor a annoncé que Terry Clements, fondateur de Westweb Press et Roger Tardif continueront d'assurer leur fonction de président et directeur d'usine respectivement.

La Louisiane perd un des ses piliers

La francophonie louisianaise pleure la perte de l'un de ses ardents défenseurs. James Domengeaux est décédé en avril dernier à son domicile de Lafayette, en Louisiane, après un long combat contre la leucémie. Agé de 81 ans, ancien parlementaire, avocat de renom, M. Domengeaux s'était consacré depuis 1968 à la défense de la langue et de la culture françaises en fondant puis en présidant le Conseil pour le Développement du français en Louisiane (CODOFIL).

Un nouveau service de presse pour septembre

Dans une récente communication à ses membres, l'Association de la presse francophone hors Québec laisse entendre qu'à compter de septembre, tout journal membre de l'APFHQ aura l'opportunité de se procurer à chaque semaine l'équivalent d'une page de nouvelles nationales de la francophonie hors Québec. "Si tous les éditeurs décidaient de se prévaloir de ce nouveau service, à un coût très minime, l'ensemble de nos journaux, de par la totalité de leur tirage, deviendrait comme un grand réseau de presse nationale", de préciser le rédacteur de la nouvelle. *Ainsi, la rubrique "Franco-Capsules" aura été en quelque sorte "l'ancêtre" de ce futur service car elle a été la première tentative du genre malgré ses humbles moyens.*

Janick Belleau publie aux Éditions du Blé

Les Éditions du Blé de Saint-Boniface au Manitoba annoncent la parution du premier recueil de poèmes de l'auteure Janick Belleau sous le titre "L'en-dehors du désir" dans la collection "rouge" de cet éditeur ouestrien. Janick est née à Montréal en 1946 et elle a fait ses études à l'Université d'Ottawa. Elle travaille régulièrement à la pige dans le domaine des communications. Elle est notamment l'auteure d'une anthologie du vécu de 131 Franco-manitobaines. INFO: Les Éditions du Blé, Case postale 31, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

"Confédération" fête ses 20 ans à Welland

L'école secondaire de langue française Confédération souligne cette année son 20e anniversaire d'existence. Depuis 1968, elle est la seule école secondaire d'expression française dans toute la Péninsule du Niagara en Ontario. Un comité a été formé pour s'occuper de l'organisation de la fête qui regroupera les anciens élèves qui ont fréquenté l'école dans le passé. Michel Séguin en assurera la présidence et il sera secondé par Clément Raby (trésorier), Rachelle Doucet (secrétaire), Claudette LeBlanc (conseillère), Roger Babin (conseiller) et René Trahan (directeur actuel de l'école). La fête du retour aux sources doit se dérouler les 7, 8 et 9 octobre 1988.

Débat linguistique aux USA aussi.Mais oui!

Selon La Presse de Montréal, comme les Canadiens donc, les Américains ont leur petit débat sur le fédéralisme. Ils ont aussi, comme nous, leur petit débat linguistique. La présence de fortes poches hispanophones dans les agglomérations importantes comme Los Angeles, New York ou Miami, sans compter des blocs asiatiques , conduit les Américains, non pas à s'ajuster à ces situations, mais plutôt à adopter rien de moins que des lois décrétant l'unilinguisme anglais. Au total, 13 États américains jusqu'ici ont adopté des lois établissant l'anglais comme langue officielle et un nombre égal d'autres États est en passe d'adopter semblables législations. Seulement quatre États jusqu'ici ont rejeté ce type de mesure.

Bourque "accouche" de son premier ouvrage

Antoine Bourque, poète "cadjin" caché sous un pseudonyme et historien à plein temps, vient de publier son premier ouvrage "Trois Saisons", un recueil de contes, nouvelles et fables de la Louisiane. La majeure partie de l'ouvrage, les "Déracinés", retrace la déportation des Acadiens et leur arrivée en Louisiane a travers l'histoire de la famille de Pierre Brasseux. Le livre est publié par les Éditions de la Nouvelle Acadie de l'université du Sud-Ouest de la Louisiane à Lafayette, en co-édition avec Louise Courteau, éditrice du Québec.

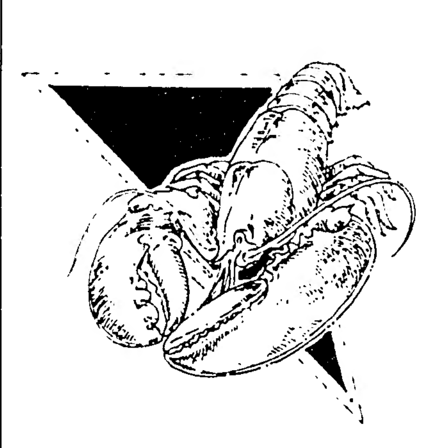
• *Société des Acadiens de l'Alberta*

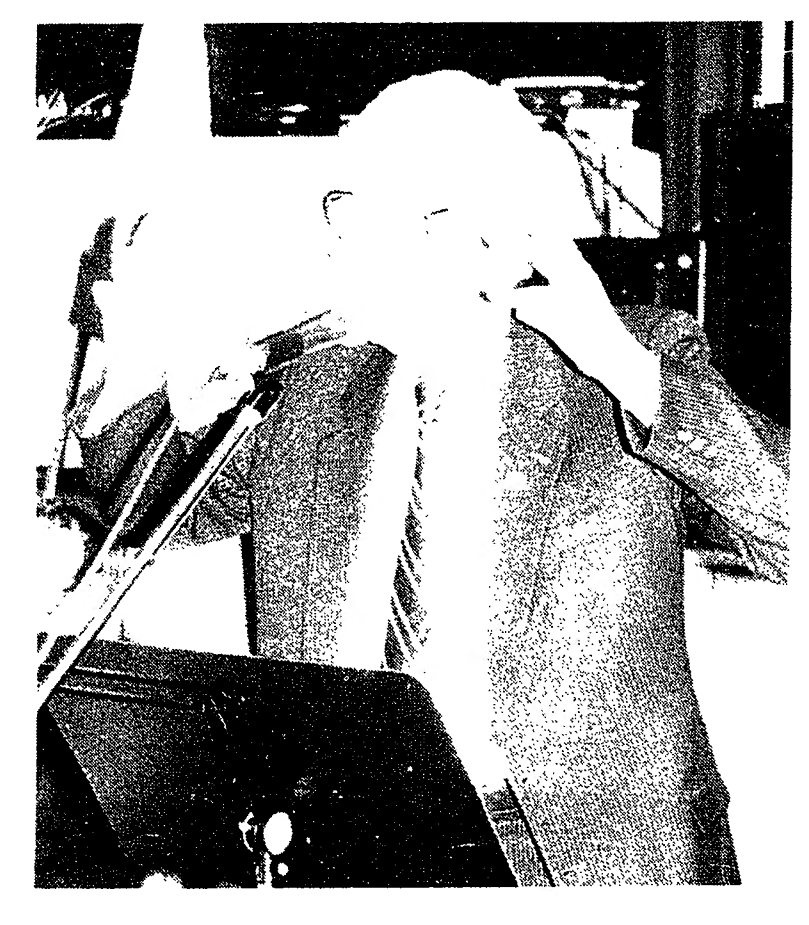
Une autre soirée bien réussie!



André Boudreau, le président de la S.A.A. s'est fait un plaisir d'aider le président de l'A.C.F.A., Georges Arès, à attacher sa serviette de table, avant de s'attaquer aux succulents homards préparés par le réputé chef cuisinier acadien Francis Boucher et les bénévoles de la Société des Acadiens et Acadiennes de l'Alberta.

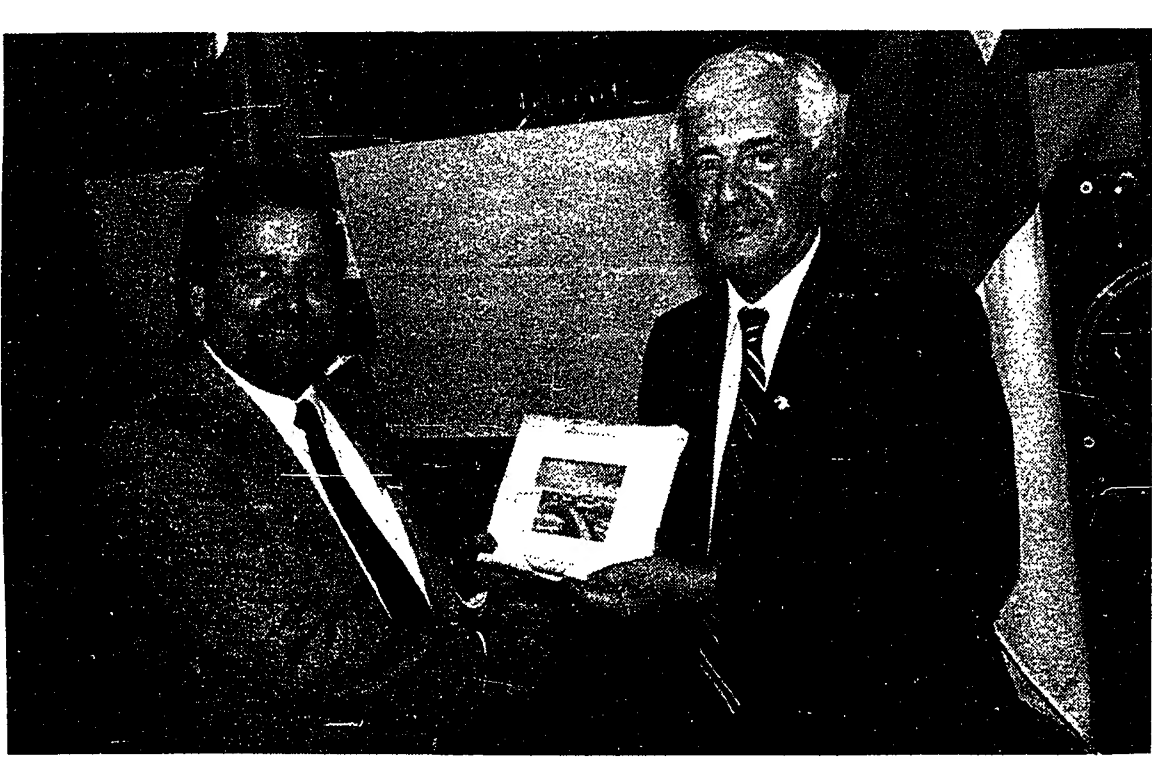
(Photo Pierre Brault)





L'invité d'honneur et conférencier, le Père Léger Comeau, président sortant de la Société Nationale des Acadiens, a souligné l'importance de la fierté non seulement chez les Acadiens mais aussi chez les francophones hors Québec. Il s'en est pris aux politiciens fédéraux et provinciaux qui ignorent les droits des francophones et a déclaré que le Bill C-72 sur les langues officielles n'était que de la foutaise. Il a démontré qu'il était un grand défenseur des droits des Acadiens et des francophones hors Québec et qu'il avait un sens peu commun de l'humour.

(Photo Pierre Brault)



Le président de la S.A.A., André Boudreau a tenu à remettre un souvenir au conférencier invité, le Père Léger Comeau. Il lui a présenté un tableau de l'artiste acadienne Rachelle Cyr.

(Photo Pierre Brault

À la 3...

• Le bénévolat se porte bien au Canada

Plus de 13 millions de personnes font du bénévolat

OTTAWA - Combien y a-t-il de Canadiens qui consacrent leurs loisirs à recueillir des fonds pour un organisme de charité, à prendre soin de personnes malades ou âgées ou à coordonner des activités sportives pour les jeunes?

Selon les résultats de l'**Enquête sur le bénévolat** rendus publics conjointement par le secrétaire d'État, M. Lucien Bouchard, ministre responsable de l'action volontaire, et le ministre des Approvisionnements et Services, M. Otto Jelinek, qui est aussi ministre responsable de Statistique Canada, sept Canadiens sur dix se sont livrés à une forme quelconque de bénévolat en 1987.

Le Secrétariat d'État, avec son mandat spécial de promotion et d'encouragement du bénévolat, a fait mener cette enquête - suite à une consultation publique - en vue de déterminer la nature et la portée de l'action volontaire au Canada.

Menée par Statistique Canada auprès de quelque 70 000 personnes de 15 ans ou plus, l'Enquête sur le bénévolat visait à identifier les personnes qui avaient pratiqué un bénévolat «encadré» (c'est-à-dire par l'entremise d'un organisme) ou «non encadré» (sans passer par un organisme). Un questionnaire de suivi a servi à obtenir des renseignements plus détaillés sur les expériences et les activités des répondants qui avaient été bénévoles «encadrés». Des données ont ainsi été recueillies sur les organismes (jusqu'à trois) pour lesquels ces personnes avaient fait du bénévolat entre novembre 1986 et octobre 1987.

L'enquête dresse le profil des caractéristiques des Canadiens qui font du bénévolat et du genre d'activités qu'ils accomplissent. Si le tableau n'est pas encore complet, les résultats préliminaires rendus publics révèlent que:

- Entre le 1er novembre 1986 et le 31 octobre 1987, plus de cinq millions d'adultes canadiens ont bénévolement consacré leur temps et leurs habiletes à des groupes et organismes à travers le pays. Ces personnes représentent 27% de la population totale âgée de 15 ans ou plus.

- La fréquence du benévolat «encadré» a varié, selon la province, entre 40% et 19%. Les Albertains étaient les plus actifs parmi les benévoles «encadrés».

- Plus de la moitié de tous les benevoles «encadres» etaient des femmes. Sur l'ensemble des bénévoles âges de 15 ans ou plus, 29% des femmes et 25% des hommes ont fait du benevolat encadré au moins une fois au cours de l'annee de reference.

- Plus de 13 millions de personnes (les deux tiers des Canadiens âgés de 15 ans ou plus) ont fait du bénévolat «non encadre» entre novembre 1986 et octobre 1987.

• Semaine de la chanson française d'ici

Mme Flora MacDonald annonce un octroi de 30 000 dollars

MONTRÉAL - La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, a annoncé récemment que Communications Canada versera une contribution de 30 000 dollars pour la deuxième édition de «la Semaine de la chanson française d'ici». Cette somme vient du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore.

La «Semaine de la chanson française d'ici», qui a commencé le 30 mai, est une série d'activités destinées à promouvoir la chanson et les disques d'expression française au Canada. Elle est organisée par l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, qui représente les stations privées de radio et de télévision francophones; par l'Association du disque, de l'industrie du spectacle et de la vidéo québécois; par la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec; et par l'Union des artistes. La «Semaine de la chanson française d'ici» reçoit une contribution égale des ministères des Communications et des Affaires culturelles du Québec.

«Je suis heureuse de voir une telle coopération entre les créateurs, les producteurs et les distributeurs de chansons françaises dans notre pays. Le succès mondial que connaissent les disques de chanteurs comme Daniel Lavoie et Céline Dion prouve que notre industrie du disque se porte mieux que jamais», a déclaré Mme MacDonald en conférence de presse.

«Je suis persuadée que l'intérêt du public pour les chansons françaises produites ici influera sur les disques que feront tourner les stations de radio tout au long de l'année. Une initiative comme cette «Semaine de la chanson» contribuera au dynamisme de notre industrie de l'enregistrement sonore et de la musique», a ajouté la Ministre.

• Action-Éducation-Femmes

Les femmes francophones revendiquent l'excellence en matière de services éducatifs

MONCTON - La deuxième assemblée générale annuelle du Réseau national d'Action-Éducation-Femmes (RNAEF) avait lieu le 29 mai dernier à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Faisant suite au colloque «La reconnaissance des acquis», cette réunion a permis aux déléguées de se pencher sur les dossiers et priorités qui détermineront le plan d'action de l'organisme pour l'année 1988-89.

La conférencière-invitée, Madame Andrée Lortie du Collège Algonquin à Ottawa, a soulevé l'enthousiasme des participantes en déclarant dans son allocution d'ouverture que «les francophones du pays ne s'attendent à rien de moins qu'à l'excellence en matière de services éducatifs et ils y ont droit!» De poursuivre la conférencière, «On dit, depuis dix ans, que l'Éducation permanente est la voie de l'avenir. Pourtant, encore aujourd'hui, la cafétéria ferme à cinq heures, la bibliothèque et la garderie à six heures.» Cette situation défavorise largement la clientèle adulte, plus particulièrement les femmes.

À la suite de cette allocution, les déléguées réunies en assemblée ont confié au RNAEF, le mandat d'assurer le suivi du colloque sur la reconnaissance des acquis et d'instaurer les mécanismes permettant la diffusion de l'information relative à ce dossier que Madame Marthe Sansregret, personne-ressource du colloque, qualifiait de «projet de société, anti-discriminatoire.» Il est à noter que les Actes du colloque seront bientôt disponibles au bureau national du RNAEF.

Le comité exécutif du RNAEF est composé de: Chantal St-Pierre, Présidente, et Catherine Picard toutes deux d'Edmonton, Thérèse Martel d'Ottawa, Marie-Paule Massiéra de Moncton et Cécilia Gaudet, Présidente sortante, du Québec. Très satisfaite du déroulement de la fin de semaine, Madame St-Pierre déclarait que «la tenue du colloque témoignait de la maturité acquise par le Réseau et de la plus grande précision de ses orientations.»

Soulignons que la première récipiendaire du «Prix AEF» fut Madame Corinne Gallant, auteure et professeure du Nouveau-Brunswick, ainsi honorée pour toutes les années et énergies investies à l'amélioration de la condition de vie des femmes par l'éducation. Madame Gallant de même que l'Honorable Aldéa Landry, Vice-premier ministre du Nouveau-Brunswick ont toutes deux été nommées membres honoraires du RNAEF pour leur contribution à la cause des femmes.

• Sécheresse

Le gouvernement fédéral répond à la pénurie d'eau dans l'Ouest

CALGARY - Les ministres MM. John Wise et Charles Mayer ont rendu public le 31 mai une contribution fédérale de 12 millions de dollars pour aider les agriculteurs des Prairies à aménager de nouvelles sources d'approvisionnement en eau.

Les ministres fédéraux ont fait cette annonce dans le cadre de rencontres avec les ministres de l'Agriculture des quatre provinces de l'Ouest et avec des producteurs. Ces rencontres avaient été convoquées pour discuter des efforts déployés par les deux paliers de gouvernement pour faire face à la sécheresse qui sévit à l'heure actuelle dans certaines parties de l'Ouest canadien.

«Nous voulons répondre aux pénuries d'eau actuelles, qui touchent en particulier les éleveurs de bétail, a déclaré M. Wise. De concert avec nos homologues provinciaux, nous étudierons d'autres options pour parer à tout changement de situation.»

Les 12 millions de dollars supplémentaires annoncés portent à 19,2 millions de dollars le budget du Programme d'aménagement hydraulique rural de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) pour l'exercice 1988-1989.

Les fonds serviront à aider les producteurs et les collectivités rurales à aménager divers ouvrages d'approvisionnement en eau, tels que des puits, des aqueducs, des fausses-réservoirs et des installations de remplissage de citernes. L'ARAP fournit également une aide technique à divers projets d'aménagement hydraulique.

D'autre part, le gouvernement fédéral a déjà annonce sa participation à un programme d'aide fédéral-provincial de deux millions de dollars visant à atténuer les graves penuries d'eau auxquelles font face les éleveurs de bovins et les districts d'irrigation de la Colombie-Britannique.

Editorial

Guy Lacombe

Un ministère de la Famille: une excellente idée

L'idée du Premier ministre Don Getty de renforcer la famille et peut-être même de créer un ministère de la Famille mérite d'être saluée avec beaucoup de satisfaction.

Selon le Premier ministre, la famille doit être une unité forte; aussi, estime-t-il, la mère devrait pouvoir demeurer à la maison et y jouer le rôle indispensable qui est le sien. Le gouvernement pourrait même verser des allocations à cette fin.

Toujours selon lui, même les meilleures institutions (comme les garderies) ne peuvent suppléer aux attentions des parents, et quand on a recours à des substituts, on affaiblit la famille.

Les déclarations du Premier ministre doivent être interprétées comme des principes de base, et non pas comme une intrusion dans la vie privée des gens ou comme un obstacle à l'épanouissement de la femme dans un milieu de travail.

Le Concile Vatican II a vivement encouragé les gouvernements à s'intéresser à la famille, «fondement de la société». «Que le pouvoir civil, recommande-t-il, considère comme un devoir sacré de reconnaître la véritable nature du mariage et de la famille, de les protéger et de les faire progresser, de défendre la moralité publique et de favoriser la prospérité des foyers» (L'Église dans le monde de ce temps).

Le même document dit encore qu'«il faut permettre à la mère, dont les enfants - surtout les plus jeunes - ont tant besoin, de prendre soin de son foyer, sans toutefois négliger la légitime promotion sociale de la femme».

Dans sa «Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) tient un langage semblable: «La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État», peut-on y lire.

Certaines personnes ont été outragées par l'annonce de Don Getty, l'accusant, par exemple, de tenir des propos démodés... comme si la famille était une institution démodée. La famille est depuis toujours un élément caractéristique de toutes les sociétés humaines. En 1964, le Gouverneur général Georges-P. Vanier disait d'ailleurs ceci: «Les structures de la civilisation peuvent changer, l'accent peut être mis sur des valeurs différentes, mais une chose reste quand même toujours immuable, la famille».

L'époque dans laquelle nous vivons n'est probablement pas la pire de l'histoire de l'humanité, mais il est navrant de voir si souvent et si près de nous tant d'exemples d'irresponsabilité, de préjugés, de racisme, d'égoïsme, d'injustice, de violence. On peut blâmer pour tout cela la société en général, la télévision ou même l'école. Mais à moins que des actions énergiques ne soient entreprises pour inculquer tout d'abord au sein des familles un sens profond de responsabilité et des principes de discipline, de justice, d'ouverture et de partage, l'école elle-même ne pourra être fidèle à sa mission.

Il nous semble donc que l'intervention du Premier ministre Getty vient à point, et la création d'un ministère de la Famille doit être envisagée comme une initiative éminemment souhaitable.

Lettres ouvertes

Humiliation!

Nous sommes stupéfaits, vexés, par le rapport intempestif de D'Iberville Fortier, cousin germain, manderin de Peter Elliott alias Pierre Trudeau qui méprise la nation française québécoise.

Hélas!, notre histoire fourmille de ces gens assimilés d'esprit, de mentalité anglaise qui n'ont de français que le nom.

D'Iberville Fortier a exprimé le vrai fond de sa pensée, nonobstant ce qu'il put dire pour atténuer la portée de son rapport. Curieux qu'il n'ait jamais fait de rapport-choc, aussi percutant, pour stigmatiser l'humiliation réelle, profonde et historique qui perdure que celle de nos frères français d'outre frontières québécoises, quant à la discrimination éhontée dont ils sont victimes. D'Iberville Fortier serait-il d'obédience Alliance contre le Québec?

En quelle langue le commissaire aux langues dites officielles travaille-t-il? En quelle langue fit-il son rapport? En anglais? S'il en est ainsi, cela ne l'humilie-t-il pas?

Qui nous humilie continûment, nous, Français du Québec, à quémander quotidiennement, chez-nous, le droit de parler français; qui nous contraint à travailler en anglais en notre Patrie? L'Anglais peut faire carrière en notre pays français, ne sachant que la langue anglaise, ne daignant jamais parler notre langue. Humiliation que de devoir verser un dollar, un centin chacun chacune de nous pour signer une pétition par laquelle nous demandons à notre gouvernement national de faire respecter notre langue.

Faut-il rafraîchir quelque peu la mémoire de D'Iberville Fortier? La déportation des Acadiens; l'interdiction du français en 1840 (alors que nous étions majoritaires à l'époque); Louis Riel, 1885; le règlement 17, 1912 (en Ontario); le cas Léo Piquette (en Alberta); le «speak white»...

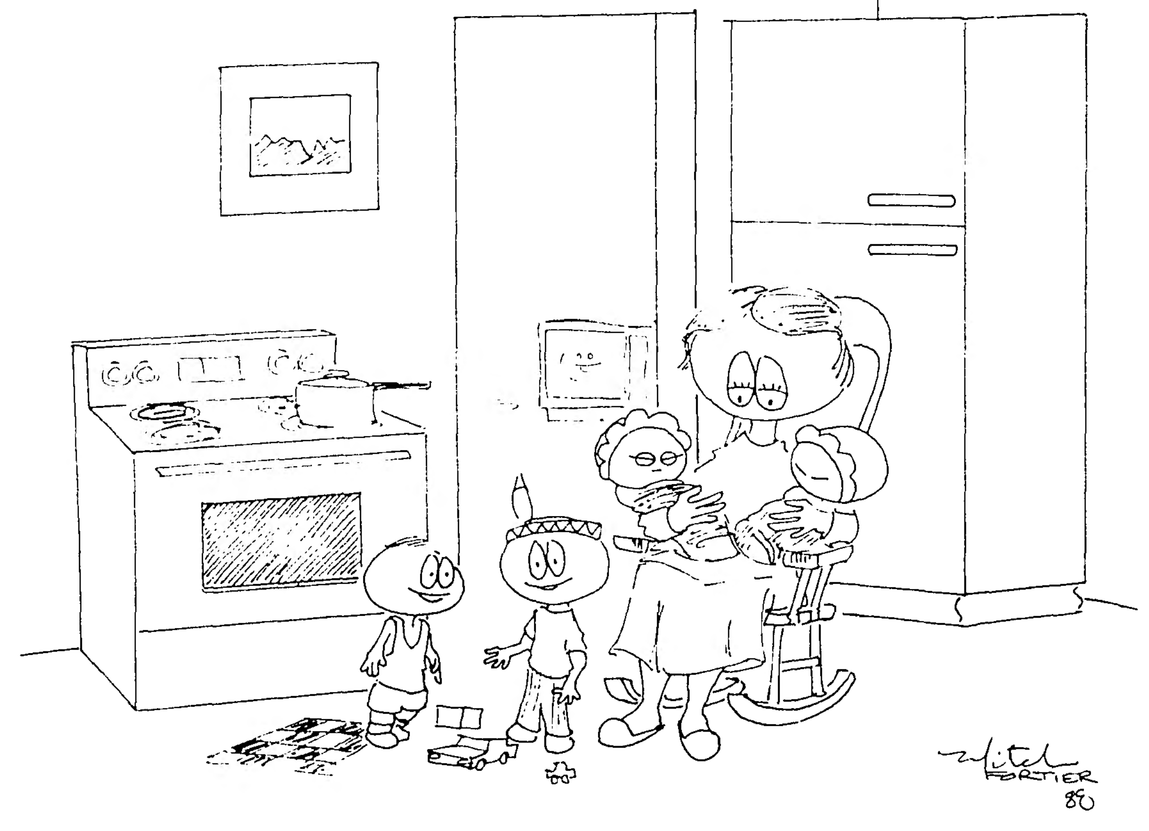
Ce qui humilie indubitablement l'Anglais, c'est de devoir assumer son statut de minoritaire, de ne plus pouvoir se comporter en majoritaire. C'est de constater que le contrôle de l'économie québécoise lui échappe progressivement, que notre force économique ne cesse de grandir et même de se ramifier internationalement, lui qui croyait nous avoir définitivement vaincu lors de la défaite militaire de 1759. Mais ce qui l'humilie davantage, c'est qu'il entrevoit qu'il ne pourra plus bientôt assimiler les immigrants aussi facilement qu'il le faisait autrefois!

Si c'est humilier l'Anglais que

(Suite à la page 5...)

Caricature

La revanche des berceaux!





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Chef d'atelier: Michel Raymond

Tech. en photocomposition: Violette Linden

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T6J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta

Lettres...

(Suite de la page 4)

de vivre en français, chez-nous, de nous épanouir normalement comme nation française québécoise, tant pis!... Nous n'y pouvons rien! Le Québec doit demeurer français! Ne lui en déplaise!

Les Amis de Lionel Groulx

Léandre Fradet
Secrétaire

Bureau de poste à Bonnie Doon

Je saisis cette occasion afin d'exprimer ma déception à l'égard du service au bureau de poste de Bonnie Doon.

Le mercredi, 1er juin dernier, je me suis rendu au bureau de poste afin d'y poster une lettre et je me suis adressé en français. J'ai eu une petite surprise. la dame à qui je m'adressais, m'a répondu qu'elle ne parlait pas le français. Alors, je lui ai demandé s'il y avait quelqu'un qui pouvait me servir dans cette langue. Elle m'a répondu: «pas pour l'instant.» Je lui ai demandé de nouveau si elle comprenait le français. Elle a répondu d'un ton assez brusque et je cite: «I don't need to speak French.»

Je suis certain qu'elle ne représente pas l'état d'esprit dit du droit au «bilinguisme» dans les services publics.

Je suis sorti du bureau de poste en colère, car ce n'était pas la première fois que j'en faisais la demande, mais les autres fois, on m'avait montré beaucoup de gentillesse. Alors, j'en ai parlé à des collègues et c'est alors qu'on m'a appris que je pouvais en aviser le bureau du Commissaire aux langues officielles à Edmonton. Donc, c'est ce que j'ai fait. On a accepté mon appel avec beaucoup de respect. Je tiens à remercier le bureau des langues officielles. S'il y a des gens qui ont des plaintes à formuler à l'égard de n'importe quel service fédéral, n'hésitez pas à les contacter. Le numéro de téléphone est 495-3111 et à frais virés pour les gens à l'extérieur d'Edmonton.

Roch LeBlanc
Edmonton

• *Finance*

La SRC est d'accord avec la coalition

OTTAWA - La Société Radio-Canada est d'accord avec la Coalition pour la défense des services français de Radio-Canada sur la nécessité de financer adéquatement les émissions de radio et de télévision françaises, a déclaré le président de la Société, M. Pierre Juneau.

La Société est d'avis, d'autre part, que le partage global des budgets entre les services français et anglais a été équitable au cours des années et le reste encore aujourd'hui, compte tenu des proportions de la population canadienne. Au cours des dix dernières années, les fonds consacrés aux émissions des réseaux français de radio ont représenté entre 40 et 45 pour cent du budget, alors qu'en télévision les pourcentages étaient de 41 à 46. Aucun autre organisme culturel n'a maintenu un partage équivalent.

«Même si les proportions budgétaires ont été maintenues, les montants consacrés à chacune des émissions ont diminué et il est bien évident qu'ils sont devenus insuffisants dans bien des cas», a dit M. Juneau.

Le président de la Société a souligné la gravité de cette situation à plusieurs reprises au cours des derniers mois. C'était le thème principal de son allocution à l'Institut canadien, à Montréal, en octobre 1987. Il en a aussi fait état à Victoria et à Chicoutimi, en février dernier, de même qu'à Toronto le 20 avril.

Le Conseil d'administration de la Société a récemment porté la question à l'attention de la ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, et le président l'a à nouveau soulevée devant le comité permanent des Communications et de la Culture.

La Société n'est pas d'accord avec la Coalition quant aux causes du problème et quant à certaines des solutions proposées.

Le financement adéquat des services français et la canadianisation de la télévision anglaise sont deux priorités d'importance égale. L'objectif de canadianisation ne sera pas atteint aux dépens des services français, et le redressement nécessaire de la radio et de la télévision françaises ne peut pas se réaliser au prix de l'appauvrissement des services anglais.

La Société est d'avis que les quelques éléments d'analyse présentés dans le document de la Coalition simplifient beaucoup trop la situation. Par exemple, la division des coûts globaux de production par le nombre total d'heures de diffusion n'a a peu près aucune signification et ne peut que conduire à des conclusions erronées.

Les services français ont assumé une part proportionnelle des contraintes financières des dernières années. De même, ils profiteraient proportionnellement de toute amélioration du financement général de la Société.

Selon Radio-Canada, il serait préférable que tous ceux qui se préoccupent de la radiotélévision française, et ceux qui s'intéressent au rôle de la Sociétél, conjuguent leurs efforts afin d'assurer que tous les Canadiens aient accès à des services de qualité égale, et que les créateurs et artisans puissent donner la pleine mesure de leurs talents.

Nouvelles régionales

• *Profil Oblat*

«Vous avez le tempérament trop chaud»

Ce soir-là, M. Wilfrid Labonté lisait paisiblement son journal - **Le Droit** - quand son Gérard est venu lui annoncer tout bonnement qu'il voulait devenir prêtre. Son journal lui est tombé des mains! Il ne pouvait s'imaginer que cet enfant espiègle, dont une des activités préférées était de courir sur les toits des maisons, pût effectivement devenir prêtre!

C'est pourtant ce qui s'est produit. Et, il y a quelques jours, le Père Gérard Labonté avec trois de ses confrères Oblats, les PP Georges Roussel, Clément Desrochers et Albert Campagna, célébrait son 50e anniversaire d'ordination

Juniorat du Sacré-Coeur

Gérard Labonté est né à Hull, Québec, en 1911, et après avoir fait ses études primaires et commerciales dans des institutions locales, il s'est présenté au Juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa, où il a passé cinq années. Après son noviciat, il est parti pour le scolasticat de Richelieu qui, trois ans plus tard, devait déménager à Ottawa. Il a été ordonné prêtre à la cathédrale d'Ottawa le 11 juin 1938. Ce jour-là, se souvient-il, il n'y avait pas moins de 323 ordinands aux ordres majeurs, dont 103 au sacerdoce. C'est



Gérard Labonté

Mgr Forbes qui a présidé à cette colossale ordination.

Tempérament trop chaud

Au terme de ses études théologiques, le P. Labonté avait exprimé au supérieur général le désir d'être envoyé aux missions d'Afrique, mais le supérieur du scolasticat, le P. Léo Deschâtelets, lui avait annoncé que son souhait n'avait pas été exaucé parce que «vous avez le tempérament trop chaud»!

Et c'est ainsi que l'obéissance envoya plutôt le P. Labonté au Vicariat du Keewatin. À l'été de 1939, il arrivait à Beauval pour y enseigner à un scolastique (le P. Léo Clément, décédé en 1963) et à deux junioristes. Durant cette première année d'apostolat, le P. Labonté fit aussi un court stage à Cumberland House où il fit l'apprentissage du traîneau à chiens. Toutefois, il n'a pas prisé ce moyen de transport très longtemps, compte tenu des grandes quantités de poissons qu'exigeait la nutrition de ses 11 chiens...

L'année suivante, on retrouvera le P. Labonté à l'école résidentielle St-Michel de Duck Lake, où il fait de l'enseignement tout en assurant la surveillance des garçons.

Vers le ministère paroissial

En 1945, son provincial, le P. Henri Routhier, le nomme «principal» de l'école Ermineskin d'Hobbema, mais ce travail administratif ne lui plaît pas beaucoup et, après deux ans, il se voit confier la paroisse de St-Albert où il demeurera cinq ans, après quoi il prendra la charge de la paroisse de Pincher Creek où, entre autres choses, il fondera le CYO (Catholic Youth Organization).

Viendront ensuite les paroisses de St-Joachim (1956-58), de Maillardville (1958-62), du Lac Ste-Anne (1962-64) et de Delmas (1964-66).

En 1966, une nouvelle obédience l'envoie à l'Orphelinat de Prince-Albert où il travaillera jusqu'à sa fermeture en 1968. On lui confie alors la mission de Winterburn où il demeurera neuf ans (1968-77), puis la paroisse Ste-Anne d'Edmonton où il passera aussi neuf ans (1977-86). En 1986, le P. Labonté est nommé à Placid Place où l'attend une retraite bien méritée.

Des événements dignes de passer à l'histoire

Cette carrière de 47 ans a été ponctuée de bien des expériences et bien des événements dignes de passer à l'histoire. Dans le cadre de cette brève notice, il faut se limiter, mais il y a lieu de mentionner entre autres choses les messes radiodiffusées à St-Joachim qui devinrent vite si populaires que plusieurs paroisses de l'Alberta et de la Saskatchewan durent changer leurs heures de messe pour permettre aux paroissiens d'écouter les sermons du P. Labonté à CHFA...

Il faut mentionner encore l'effort inoui qu'a fait le P. Labonté pour envoyer au Collège St-Jean de jeunes Cana-

(Suite à la page 7)

PROFIL...

(Suite de la page 6)

diens français de Maillardville. Un total de 33 ont bénéficié de son énergie et de sa générosité.

Toujours à Maillardville, le P. Labonté eut un jour l'idée de s'adresser au premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, pour lui demander de l'aide financière pour son école catholique. Après un télégramme, un appel téléphonique et une visite au bureau de M. Duplessis, le P. Labonté retournait à Maillardville avec un chèque de $25,000, exploit qu'il répéta l'année suivante, à la grande satisfaction d'ailleurs d'enseignants sous-payés qui, à leur tour, bénéficièrent des initiatives du curé de la paroisse!

Ces dernières années, le P. Labonté a connu des revers de santé, mais il se porte présentement relativement bien et aime bien évoquer certains souvenirs de sa carrière apostolique. Son ministère à Pincher Creek - avec les 17 nationalités qu'il y avait dans la paroisse - lui a particulièrement laissé un bon souvenir.

À lui-même, à ses confrères les PP Campagna, Desrochers et Roussel, félicitations pour ces longues carrières missionnaires et meilleurs voeux de toute la province: ad multos annos!

Jubilaires

Plusieurs Oblats de la Province Grandin ont récemment célébré leur jubilé, ou le célébreront bientôt.

50 ans de sacerdoce:

- Le Père Albert Campagna (11 juin)
- Le Père Clément Desrochers (11 juin)
- Le Père Gérard Labonté (11 juin)
- Le Père Georges Roussel (12 juin)

50 ans de vie religieuse:

- Le Père Benoit Frigon (21 juillet)
- Le Père Aloyse Brettar (15 août)

À noter aussi que d'autres Oblats ont aussi célébré 50 ans de vie religieuse cette année, soit Mgr Henri Légaré (1er janvier, le Frère Antoine Vachon (17 février) et le Frère Gérard Dussault (1er mai)

• *Consommation*

Amélioration du système de datation des aliments

OTTAWA - Le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, Harvie André, a nonnoncé récemment qu'une nouvelle réglementation permettra de mieux informer les consommateurs sur la fraîcheur et la qualité des aliments périssables.

«Il sera maintenant plus facile pour les consommateurs d'évaluer la fraîcheur d'un produit, de savoir quand il a été emballé et pendant combien de temps il devrait conserver toute sa valeur nutritive et alimentaire», a indiqué M. André.

La réglementation modifiée, qui figurera dans la Partie II du prochain numéro de la Gazette du Canada, prescrit que les aliments dont la durée de conservation avant vente est de 90 jours ou moins, s'ils sont réemballés par le détaillant, devront porter la date de l'emballage original. Ceci préviendra l'indication de renseignements trompeurs quant à la fraîcheur et qualité réelles du produit.

Les aliments emballés dont la durée de conservation avant vente est de 90 jours ou moins, doivent porter une date de «durabilité minimale» lorsqu'ils sont emballés par toute personne autre qu'un détaillant. Lorsque ces produits seront emballés par un détaillant, ils devront porter une date d'emballage ainsi que des renseignements sur leur limite de conservation.

Des renseignements concernant la durée de conservation avant vente ainsi que la température de conservation, lorsqu'elle est autre que la température ambiante, devront désormais apparaître à proximité du produit, s'ils ne sont pas déjà sur l'emballage.

Monsieur André a ajouté que la non-conformité à la réglementation peut entraîner des peines allant des avertissements à la saisie des produits et aux poursuites.

L'application de la réglementation sur les aliments et drogues relève du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

SPORTS

• *Ligue de balle-molle*

Encore une double égalité en première place

Classement de la ligue de balle-molle française d'Edmonton

Noms des équipes	PJ	G	P	N	Moy.	Diff.
Petro-Canada	4	4	0	0	1.000	——
Amyotte	4	4	0	0	1.000	——
Pumas	4	3	0	1	.875	3/4
Faculté	4	2	1	1	.625	1 3/4
Blais	4	2	2	0	.500	2
Franco-Fun	4	2	2	0	.500	2
Marguyden	3	0	3	0	.000	3 1/2
Carrefour	3	0	3	0	.000	3 1/2
F.J.A.	3	0	3	0	.000	3 1/2
Chevaliers-de-Colomb	3	0	3	0	.000	3 1/2



(Photo André Provencher)

Julie Parent arrive au troisième but surveillant le signal de l'instructeur, pendant que Denise (55) attend le relais du joueur de champ. Pétro-Canada et Amyotte sont les deux équipes qui se partagent encore la première place de la Ligue de balle-molle francophone d'Edmonton. Elles sont talonnées par l'équipe des Pumas et de la faculté Saint-Jean. Soulignons que présentement quatre équipes n'ont pas encore connu la victoire depuis le début de la saison, qui ne fait que débuter.

Voici l'équipe des PUMAS!



Sont-ils aussi agressifs que le PUMAS, cet animal vif et très agile? Détenant la deuxième position de la Ligue de balle-molle, tout porte à croire que ce n'est pas l'énergie et la détermination qui manquent. Première rangée, de g. à d.: Monique Raymond, Nathalie Ouellette, Denise Goudreau, Rachelle Proulx et Carla Goguin. Deuxième rangée, dans le même ordre: Richard Mack, Daniel Carrière, Stéphane Pilon, Pierre Hébert, Daniel Charron, Daniel Hébert et Alain Lepage. *(Photo André Provencher)*

Interdiction de vendre de l'amiante aux consommateurs

OTTAWA - Le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Harvie André, a annoncé que la vente de fibres d'amiante lâches directement au public est désormais interdite aux termes de la loi sur les produits dangereux.

«Les producteurs canadiens d'amiante, a déclaré M. André, ont volontairement accepté, en 1983, un programme destiné à éliminer la vente de fibres d'amiante aux consommateurs, mais ce programme n'a pas été suivi au niveau de la vente au détail. Nous avons donc décidé de prendre officiellement des mesures pour protéger la santé et la sécurité de la population.»

Le ministre a fait observer que l'interdiction imposée en vertu de la Loi sur les produits dangereux est le seul moyen efficace d'empêcher la vente de fibres d'amiante aux consommateurs qui n'ont pas nécessairement la formation ou l'équipement voulus pour les manipuler en toute sécurité.

Il a ajouté que la décision prise à cet égard n'aura pas d'effet appréciable sur l'économie. L'interdiction ne s'applique pas à la vente d'amiante pour usage dans les établissements industriels, où des mesures de sécurité appropriées sont prises.

«L'amiante est un matériau valable, mais il doit être utilisé dans des conditions où s'exerce un contrôle», d'expliquer M. André, qui a ajouté que la décision d'interdire la vente aux consommateurs était conforme aux initiatives de l'industrie et du gouvernement en vue de prévenir l'exposition aux fibres d'amiante en suspension dans l'air.

Parlons...

AGRICULTURE

• *Résultats d'une enquête*

Large appui au programme national de conservation des sols

OTTAWA - Une enquête récente menée à l'échelle nationale révèle que la majorité des Canadiens appuient la mise en oeuvre d'un important programme public visant à intensifier les pratiques de conservation des sols.

Parmi les personnes interrogées, 86% se disent en faveur d'un programme de conservation des sols de grande envergure et 50% approuvent fortement une telle mesure

L'enquête, effectuée pour le compte d'Agriculture Canada par un groupe de recherche indépendant, révèle que ce sont les Canadiens des centres urbains qui accordent au programme l'appui le plus important. Les communautés rurales du Canada et les trois provinces des Prairies appuient le programme avec un peu moins de ferveur.

Dans les Prairies, où la dégradation des sols représente un problème aigu depuis les années 1930, les répondants sont plus enclins à confier aux agriculteurs la responsabilité de la conservation des sols. Cette observation vaut également pour la plupart des résidents des milieux ruraux.

«Les agriculteurs estiment que la responsabilité de mettre en oeuvre les mesures de conservation des sols sur leurs terres leur revient, avec l'aide des compétences et des fonds que leur fournira le gouvernement à cette fin», dit Harry Hill, fonctionnaire fédéral chargé de promouvoir le développement du programme à l'échelle nationale.

Toutefois, une forte majorité de Canadiens estiment que cette responsabilité incombe aux administrations fédérale et provinciales. Vingt-huit pour cent des répondants déclarent que la conservation des sols est de responsabilité fédérale, alors qu'une même proportion y voit plutôt une responsabilité provinciale.

Ces résultats sont rendus publics au moment où Agriculture Canada négocie avec les provinces pour qu'elles investissent un montant équivalant à la contribution fédérale de 75 millions de dollars dans un programme national de conservation des sols.

L'administration fédérale a pris un engagement de grande portée, affirme Harry Hill; nous en sommes maintenant à mettre au point les détails du programme avec les provinces et les producteurs.»

«La plupart de mes collègues provinciaux reconnaissent la nécessité de programmes de conservation des sols et sont prêts à partager cette responsabilité avec l'administration fédérale», ajoute M. Hill.

La dégradation des sols préoccupe vraiment les Canadiens. Parmi les répondants, 77% se sont dits inquiets de la diminution de la qualité des sols; 68% se soucient également de l'érosion.

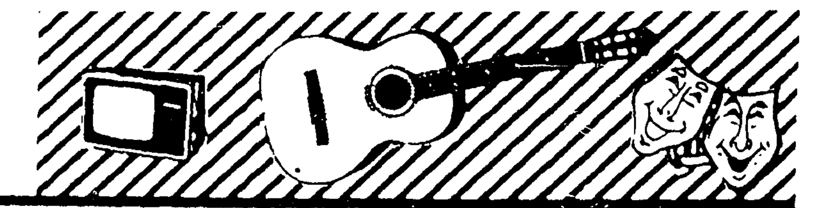
L'enquête a permis de cerner d'autres questions agricoles qui préoccupent les Canadiens. L'envahissement des terres agricoles par le développement urbain inquiète près de 8 répondants sur 10, ce problème étant particulièrement d'actualité en Ontario et à Vancouver.

Les Canadiens des Prairies sont plus enclins à se dire «très préoccupés» de l'érosion des sols, de la disparition de la ferme familiale et de la dépendance des exploitations agricoles à l'égard des pesticides et herbicides chimiques.

Carrières et professions



Arts et spectacles



• Les produits Doré

Le Chat Botté et le Petit Chaperon Rouge sur cassettes

EDMONTON - Établie depuis seulement quelques semaines, la compagnie, LES PRODUCTIONS DORÉ, a été formée afin de produire des histoires pour les jeunes enfants canadiens.

Ces histoires classiques, enregistrées sur des cassettes audio de haute qualité permettent aux jeunes de 1 à 8 ans de se transporter dans un monde féérique tout en conservant cet héritage canadien-français.

Marc Doré, réalisateur de l'Autoroute électronique et André Roy, animateur de cette même émission à Radio-Canada, sont les deux fondateurs de la compagnie et espèrent pouvoir enregistrer plus d'une quarantaine d'histoires pour enfants d'ici quelque temps. Présentement six histoires ont été enregistrées dans un studio d'enregistrement à Edmonton et seront disponibles sur trois différentes cassettes... Chacune des histoires est d'une durée de 10 minutes et comprend des effets sonores et de la musique originale.

Selon André Roy, une attention particulière a été portée à la qualité du produit pour que les jeunes puissent être attentifs durant la totalité du conte. Nos productions s'adressent aux jeunes franco-canadiens des écoles françaises ou des écoles d'immersion. Pour ces derniers, c'est peut-être leur seule chance d'entendre du français pendant les mois de vacances estivales.

Pour l'instant les cassettes ne sont disponibles que par courrier en remplissant le bon de commande du dépliant. Les bons de commande seront disponibles un peu partout dans les centres francophones de la province.

On peut également obtenir plus d'information en écrivant à:
Les productions Doré
9702 - 69e avenue
Edmonton, Alberta Téléphone... 439-4641 ou 465-1885



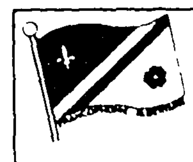
André Roy et Marc Doré

Morinville et ses arts

L'art culturel a pris de l'envergure à Morinville.
Un groupe d'élèves se révèle être de véritables artistes et en peinture à l'huile, et à l'aquarelle, y compris en dessin.

C'est ainsi qu'en son 10e anniversaire, l'exposition du 28 et 29 mai 1988 a remporté un succès mérité. On peut dire qu'elle n'a connu aucun échec.
Cent cinquante personnes et plus se sont déplacées pour venir admirer des tableaux de toute fraîcheur, dans une salle bien éclairée de l'ancien couvent.
C'est tout un honneur pour les professeurs et les dirigeants.
Des peintures ont été vendues.
Souhaitons que des jeunes, plus nombreux, s'inscrivent à ces cours, par l'encouragement de Mme Jeannine Chalifoux.
Félicitons ceux qui se donnent la peine de réaliser de tels chefs-d'oeuvre.

Fernande Labonté
Morinville



Quand avez-vous assisté à une pièce de théâtre en français, la dernière fois?

• À la radio

Radio-Canada au coeur du «Juillet de la chanson française»

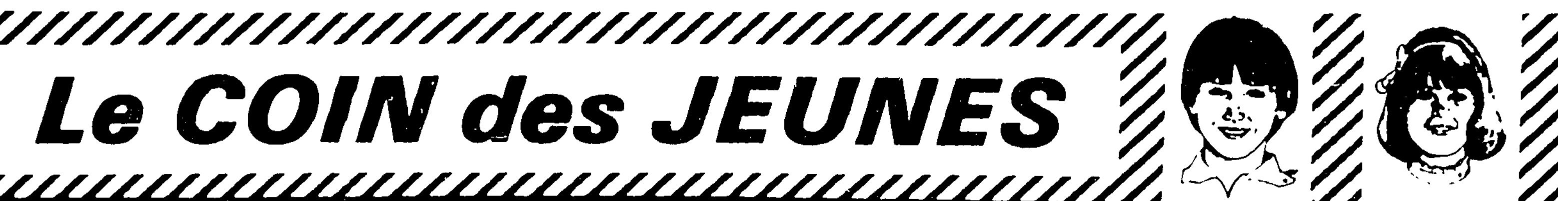
La promotion de la chanson d'expression française au Canada constitue l'une des priorités indéniables de Radio-Canada. C'est pourquoi la Radio AM de Radio-Canada est fière d'associer tout son réseau au «Juillet de la chanson française», une initiative des Radios de France, de Belgique, de Suisse et du Canada qui en est à sa deuxième édition et qui représente l'une des plus vastes campagnes de diffusion de la jeune chanson française à travers la francophonie.

Après le Concours Rock-Envol qui a connu cette année encore un succès colossal, le «Juillet de la chanson française», qui sera précédé du concours «Notre chanson», illustrera à nouveau la qualité et la vitalité de la chanson francophone d'aujourd'hui et de demain au Canada français.

Le «Juillet de la chanson française» nous permettra une fois de plus de participer à un sondage déterminant la meilleure chanson francophone de l'année lors d'un référendum téléphonique en multiplex, le 30 juillet; d'apprécier les spectacles de plusieurs festivals prestigieux dont le PALÉO Festival de Lyon où se produiront Michel Rivard et Possession simple, le groupe gagnant du Concours Rock-Envol.

Bref, tout au long du mois de juillet, la Radio AM de Radio-Canada, à travers des émissions comme «Il fait toujours beau quelque part» animée par Daniel Guérard, Entrée libre» animée par Michel Mongeau, «Multipiste» et «Café Rimbaud» animé par Jean-François Doré ou Chantal Jolis, cède l'antenne à la chanson française d'ici et d'ailleurs en plus d'offrir à nos artistes, par le biais de nos partenaires européens, une porte ouverte sur les autres grands marchés de la francophonie.

Le «Juillet de la chanson française», tout le monde en parle, et pour cause!



Prochaine Vague reçoit la radio qui décoiffe



Julie Parent, animatrice de l'émission "PROCHAINE VAGUE" à la radio de Radio-Canada, le samedi matin, recevait la semaine dernière, la radio étudiante de l'école J.H. Picard. On la voit ici donnant quelques détails à Martin Brault, co-animateur et qui est aussi technicien à la radio Ouragan, la radio "qui décoiffe". *(Photo Pierre Brault)*



Durant une pose pendant l'émission, enregistrée du salon des étudiants de l'école, l'atmosphère était à la détente. De g. à d. on reconnaît: Chantal Grégoire, Nicole Breault, Thomas Musial, Walter, le technicien, Ronald Tremblay, le réalisateur, Julie Parent, animatrice et Martin Brault, co-animateur. *(Photo Pierre Brault)*



Réaliser une émission jeunesse par et pour les jeunes représente tout un défi et il est relevé chaque semaine par une petite équipe fort sympathique composée du technicien Walter (à gauche) et du réalisateur Ronald Tremblay (à droite), sans oublier la gentille Julie Parent qui a très bien animé cette émission au cours de l'année et présenté des sujets très intéressants et de la musique au goût et au rythme des jeunes. *(Photo Pierre Brault)*

Bloc - Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) 10A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails, apelez le 645-4449 ou le 645-3631 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrementée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Eric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots our moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

CALGARY

CANADIEN-FRANÇAIS voudrait rencontrer canadienne-française, 25-35 ans, pour amitié et compagnie, soirées tranquilles et sorties sociales. Appelez: Pierre au 272-8924.
01-07

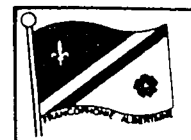
RIVIÈRE-LA-PAIX

Cet été vous pouvez encore louer des VIDÉO EN FRANÇAIS à un nouvel endroit, la Société Historique de Donnelly, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Une vaste sélection de très bons films pour toute la famille est disponible dans les systèmes VHS et BETA. Le prix de location est de 2,00$ par cassette par jour pour les membres de l'A.C.F.A. et de 3,00$ pour les non-membres.
05/08

EDMONTON

CHEVROLET 1982 1/2, brun, Silverado, diesel, 6.2 litres, 162,000 km, 2 réservoirs, canape beige $8,700. Appelez Normand au 469-5537 (après 18h).

ROULOTTE de voyage Haico 1969, 22 pieds, 2 essieux, plomberie, chauffage et réfrigérateur remis à neuf, en excellente condition. Appelez Normand au 469-5537 (après 18h).



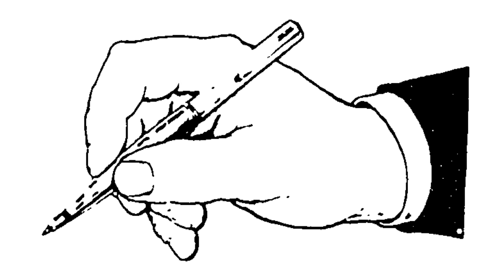
À quand le droit à la gestion scolaire?

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom
Adresse:	Adresse
Ville: Province:	Ville Province
Code postal:	Code postal
	à compter du
	Téléphone:

Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4615

PROJET: Remplacement du système d'eau à l'aéroport de Fort Nelson, Fort Nelson, C.-B.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: Le travail comprend la pose de tuyaux d'approvisionnement d'eau de 150 mm, de distribution d'eau de150 mm et 200 mm, installation de facilités de pompage et de traitement d'eau, raccordement avec le système de distribution en place et relocation des raccords du système d'eau.

DATE LIMITE: le 12 juillet 1988 **Dépôt:** $250

INFORMATIONS TECHNIQUES:

1. Frank Lafort, Ingénieur de projet, téléphone (403) 420-3924
2. Consultant: Duncan & Associates Engineering Ltd., Prince George, C.-B. téléphone: (604) 562-3087

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:

D. Camire, officier des contrats, téléphone (403) 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la C.-B., succursale de Vancouver, the (Other) Plan Room - Burnaby, C.-B., de l'Association de la construction de Dawson Creek, l'Association de la construction de Fort Nelson, l'Association de la construction de Prince George, l'Association de la construction des T.N.-O. Yellowknife et l'Association des contracteurs du Yukon-Whitehorse..

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Moi, je lis Le Franco!

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

A.M.B.

À l'horaire cette semaine

Samedi 18 juin

17h00 **Une terre ... une conquête:** Soumettre la terra. Documentaire.
18h00 **Téléjournal**
18h05 **Impacts** Dernière
19h00 **Cinéma: Oliver.** Comédie musicale avec Mark Lester, Ron Moody, Oliver Reed et Jack Wild. (brit. 68).
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Les nouvelles du sport**
22h36 **La politique fédérale**
22h46 **Télé-sélection: La ville des silences.** Drame policier avec Jean Pierre Cassel, Michel Galabru, Jean-Marie Thibault et Michel Duchaussoy. (fr. 79).

Dimanche 19 juin

09h00 **Le Jour du Seigneur**
10h00 **Le Sommet économique**
10h55 **Première édition**
11h00 **Second regard**
12h00 **Aujourd'hui en France**
12h15 **Baseball des Expos: Montréal à Chicago**
14h45 **Bird Sail**
15h00 **Rencontres**
15h30 **Propos et confidences**
17h30 **Il était une fois l'homme**
18h00 **Téléjournal**
18h02 **Le vagabond**
18h30 **Le Clan Campbell**
19h00 **Festival juste pour rire:** invités: Serge Grenier, La Grosse Valise, Le Grand Orchestre du Splendid, Smain, Jean Lapointe, Les Foubrac et Michel Barrette.
20h00 **Téléjournal/nouvelles météo**
20h20 **Les Beaux Dimanches: Nous jeunes** - Série de quatre émissions consacrée aux 15/25 ans en France, au Canada, en Belgique et en Suisse. (dern. de 4)
21h20 **Les Beaux Dimanches: L'épopée de la croix rouge.** (1ère de 4) Documentaire historique. En 1859, le Suisse Henri Dunant pense à fonder un organisme de secours aux blessés de guerre. Ceci provoquera une première convention en 1863 et la création de la Croix Rouge internationale.
22h21 **Nouvelles du sport**
22h36 **Ciné-club: Un homme et son péché.** Drame avec Hector Charland, Nicole Germain, Guy Provost et Suzanne Avon.(can. 49)

Lundi 20 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Jane Eyre. (2e de 5).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Chronique de France**
19h00 **Hollywood en musique** Funny Girl. Comédie musicale avec Barbara Streisand, Omar Sharif et Kay Medford. Une jeune fille issue d'un milieu modeste rêve de devenir vedette.
22h00 **Téléjournal**
22h25 **Le point**
23h00 **Reilley, l'as des espions:** Drame d'espionnage avec Sam Neill et Jeananne Crowley. (4e de 12).

Mardi 21 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Jane Eyre.** (3e de 5).
18h00 **Ce soir**
18h30 **Carmina Burana**
19h00 **Cap danger.** La course contre la montre.
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Bonheur d'occasion.** Drame d'après le roman de Gabrielle Roy. (1ère de 5). L'aînée d'une famille de huit enfants vit pauvrement dans un quartier populaire de Montréal. Employée au comptoir-restaurant d'un bazar, elle s'éprend d'un client dont la seule ambition est de sortir de ce milieu.
21h00 **Dallas: Encore un Ewing**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Le piège** Drame d'espionnage avec Paul Newman, Dominique Sanda et James Mason. (brit. 73)

Mercredi 22 juin

18h00 **Ce soir**
18h30 **Baseball des Expos: St-Louis à Montréal**
21h00 **Festival International de Jazz de Montréal**
21h30 **Le phoque du Groenland**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: De sang froid.** Drame avec Robert Blake, Scott Wilson, John Forsythe et Paul Stewart. Deux jeunes gens se rendent au Kansas dans le but de dévaliser un coffre-fort et tuent une famille. (amér. 67)

Jeudi 23 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Jane Eyre. (dern. de 5)**
18h00 **Ce soir**
18h30 Les meilleurs moments d'**Autoroute électronique**
19h00 **Les aventuriers du risque.** Documentaire sur l'exécution de scènes dangereuses au cinéma.
19h30 **Grands Films: On ne vit que deux fois.** Drame d'espionnage avec Sean Connery, Tetsuro Tamba et Donald Pleasence. Le syndicat international du crime intercepte les vaisseaux interplanétaires des États-Unis et de la Russie, espérant provoquer ainsi une guerre mondiale.
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le point**
23h00 **Cinéma: À nous deux.** Comédie policière avec Catherine Deneuve, Jacques Dutronc et Jacques Villeret. (fr. 79)

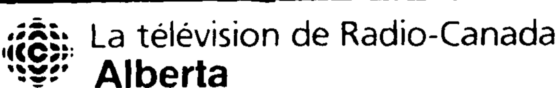
Vendredi 24 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Frère Marie-Victorin.** Documentaire.
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Cancérez-vous de fumer?**
19h00 **Louis Hémon.** Cette émission nous fera mieux connaître l'homme secret que fut Louis Hémon.
19h30 **Génies en herbe.** Série Nationale.
20h00 **Festival Franco-Ontarien**
21h30 **Téléjournal**
21h50 **Le Point**
22h00 **Spectacle de la St-Jean Baptiste**
23h30 **Nos Espoirs 88**
23h40 **Cinéma: Les yeux rouge:** Drame policier avec Marie Tiffo, Pierre Curzi et Jean-Marie Lemieux. (can. 83)

BONHEUR D'OCCASION...

Drame d'après le roman de Gabrielle Roy.
Le premier épisode de cinq sera diffusé le:

MARDI 21 JUIN À 20h00





Quelques bons tuyaux

Cher Monsieur la Verdure: J'ai entendu dire qu'il est important d'analyser mon sol. Si c'est vrai, que dois-je savoir en préparation à cette analyse?

Cher Érudit: Vous n'avez pas besoin d'étudier pour passer cet examen. Une analyse du sol est l'un des tests les plus faciles que vous aurez à subir - et l'un des plus avantageux si vous voulez avoir une pelouse ou un jardin exemplaire. En fait, c'est la seule façon de s'assurer que le sol contient un pH équilibré et les engrais nécessaires pour le type de plants que vous voulez faire pousser.

Pour procéder à une analyse du sol, vérifiez premièrement avec un agronome de votre région ou un institut agronomique que pour obtenir des instructions spécifiques.

Pour vous préparer à faire l'analyse, ramassez au hasard cinq à huit mottes de terre d'un lit de semences et d'une pelouse (n'utilisez pas de la terre provenant des coins ou des bords d'un terrain). Gardez les échantillons de terre de jardin séparés de ceux provenant d'un pelouse.

Les mottes de terre devraient être prises à une profondeur de 10cm pour la pelouse et de 15 cm autour des arbustes, arbres et parterres de fleurs ou jardins potagers. Utilisez des outils propres pour prendre et ranger les échantillons.

Mélangez tous les échantillons d'un même endroit dans un seau propre. S'ils sont extrêmement détrempés, laissez-les sécher à l'air avant d'envoyer une chopine de chaque mélange chez un spécialiste pour analyse. Étiquettez chaque contenant pour informer le spécialiste - «pelouse», ou «jardin de roses». La bonne nouvelle c'est que vous devrez faire un test du sol qu'une fois tous les cinq ans contrairement aux examens de fin d'année.

Cher Monsieur la Verdure:
Je voudrais faire faire une balade à ma fille sur ma tondeuse autoportée, où pourrait-elle s'asseoir en toute sécurité?

Cher père dévoué: Lorsque vous tondez votre pelouse, la place la plus sûre pour votre fille est à l'écart de la tondeuse autoportée ou du tracteur de pelouse. Les tondeuses autoportées ne sont pas conçues pour deux personnes.

Les enfants peuvent considérer ces machines comme étant des véhicules récréatifs à moins de leur prouver le contraire. Une fois que vous aurez fait faire une balade à votre fille, vous ne savez jamais quand elle accourera pour vouloir en faire une autre. Il est important d'enseigner aux enfants que cet équipement est outil de coupe très dangereux.

Cher Monsieur la Verdure: Où et quand devrais-je acheter de jeunes plantes vivaces?

Cher Persévérant: Les plantes vivaces sont vendues dans des pépiniers ou peuvent être commandées par catalogue. Les pépinières offrent leur meilleure sélection au printemps. Si vous achetez des plantes d'une pépinière, elles seront déjà mises en terre et en état de croissance active. Plantez-les avant que le pot ne devienne trop petit pour les racines. Si vous les achetez par catalogue, vous recevrez probablement une plante ayant ses racines à découvert. Elle devrait être plantée immédiatement.

• Généalogie

Neguac: capitale des Savoie du Nouveau-Brunswick

Durant le RENDEZ-VOUS 88, Son Honneur Émilien LeBreton maire de Neguac, proclamera Neguac, CAPITALE DES SAVOIE du NOUVEAU BRUNSWICK. Sur la demande du Comité des Savoie, cette résolution fut adoptée par le Conseil du Village de Neguac.

Les raisons qui ont poussé le Comité à faire cette demande sont les suivantes:

PREMIÈREMENT:
Neguac fut la première demeure permanente des SAVOIE depuis 1757.

DEUXIÈMEMENT:
La plupart des SAVOIE du Nouveau-Brunswick sont des descendants directs des premiers SAVOIE de Neguac.

Ce grand événement aura lieu le 22 juillet 1988 alors que Son Honneur le Maire signera officiellement cette programation.

Nous invitons donc tous les SAVOIE et leur descendants à venir se joindre à la population de Neguac, spécialement les SAVOIE, pour faire de cette journée une autre journée inoubliable dans l'HISTOIRE DES SAVOIE.

• *Tarification collective*

Ordonnance d'interdiction émise à l'encontre de 18 entreprises de camionnage

OTTAWA - Le Directeur des enquêtes et recherches nommé en vertu de la Loi sur la concurrence, M. Calvin S. Goldman, c.r., a annoncé qu'une ordonnance d'interdiction a été rendue, le 29 mars 1988, contre 18 entreprises de camionnage, la Western Transportation Association et contre leurs directeurs, représentants, agents ou employés respectifs.

L'ordonnance interdit explicitement l'établissement de taux par les transporteurs uniques ou la coordination de cette pratique (tarification collective par les transporteurs uniques) entre l'Alberta et les trois autres provinces de l'Ouest. En vertu de l'ordonnance, il est également interdit de prendre des mesures discriminatoires contre un transporteur routier, quel qu'il soit, à cause des tarifs adoptés ou offerts par celui-ci. En vertu d'importantes dispositions de la Loi, le Directeur a le pouvoir de vérifier si les parties se conforment à l'ordonnance et d'informer les intéressés à la fois sur l'ordonnance et sur l'ensemble des lois régissant la concurrence au Canada.

L'ordonnance, qui fait suite à une plainte du sous-procureur général du Canada, a été rendue par le juge A.M. Lutz, de la Cour du banc de la Reine de l'Alberta, en vertu de l'article 30(2) de la Loi sur la concurrence. Toutes les parties en ont approuvé les termes.

Commentant cette ordonnance, M. Goldman a déclaré que dans cette cause l'adoption d'une approche orientée vers la conformité lui a permis de résoudre, de la façon la plus efficace, une question qui se posait depuis longtemps. Il a fait remarquer que l'ordonnance est un outil important qui constitue un moyen efficace de décourager les comportements anticoncurrentiels sur le marché, et qui par conséquent, encourage désormais la conformité à la Loi.

Les 18 entreprises touchées par l'ordonnance sont: Alltrans Express Ltd., Atomic Interprovincial Transportation System Ltd., Atomic Transfer Ltd., Canadian Freightways Limited, Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, Canadian National Transportation Limited, Canadien Pacifique Express et Transport Ltée, Inter-City Truck Lines (Canada) Inc., Kingsway Transports Ltd., Kingsway Freightlines Limited, Kingsway Freightlines (Saskatchewan) Limited, Transport Route Canada Inc., Direct Transportation System Limited, Porter Trucking Ltd., Reimer Express Lines Ltd., Reimer Express (Pacific) Ltd., Reimer Express Lines (Western) Ltd. et Motorways (1980) Limited.

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Tarifs:

1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom:

Prénom:

Appartement: n° et rue:

ou casier postal: Ville:

Province: Code postal:

n° de téléphone:

Montant inclus: $.

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco. Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Un budget familial pour le nouveau couple

Un couple de nouveaux mariés doit éviter les deux extrêmes en matière de gestion financière: un budget familial trop rigide et l'absence totale de budget.

En règle générale, un plan efficace permet une certaine souplesse. Peu importe que vous établissiez vous-même votre budget ou qu'un planificateur financier professionnel en compose un sur mesure pour vous, il s'agit d'abord et avant tout de donner une bonne chance de succès à votre plan. Il serait sage de vous en tenir au plan convenu pendant au moins six mois avant d'y apporter toute modification importante.

Il est relativement simple de dresser un état des résultats. D'abord, sous la rubrique principale «Revenu mensuel», inscrivez séparément le revenu de chaque conjoint exprimé en montants brut et net.

Vous inscrirez ensuite, sous la rubrique secondaire «Autre revenu», les autres sources de revenu de chaque conjoint. Cette catégorie comprend les revenus que vous pouvez tirer de vos placements, des allocations familiales, des revenus de location, du travail à la pige, des pensions et autres. Inscrivez ceux-ci comme revenu brut, puis calculez le montant d'impôt que vous pourriez payer selon votre taux d'imposition marginal relativement à cet autre revenu, pour obtenir un montant net qui soit réaliste.

Additionnez simplement les montants nets du revenu d'emploi et de l'autre revenu pour connaître le montant net de votre revenu familial mensuel total.

Une fois calculé le revenu mensuel net de la famille, vient la tâche qui consiste à dresser la liste des dépenses mensuelles engagées, par catégorie et selon les montants des versements mensuels.

La première rubrique de cette liste devrait s'intituler Économies régulières, conformément au principe fondamental du succès financier: Penser à soi d'abord. Inscrivez ensuite vos versements mensuels à l'égard des emprunts et d'autres dettes. Viennent ensuite les sous-rubriques intitulées Nourriture, Vêtements et Logement

La prochaine catégorie à inscrire est le transport. Celui-ci doit comprendre les mensualités de la voiture de même que le coût de l'huile, de l'essence, de l'entretien, du stationnement, de l'assurance et ainsi de suite.

Vous devriez ensuite inscrire les frais relatifs à la protection du revenu et aux soins médicaux. Cette catégorie comprend les primes d'assurance-vie et d'assurance-invalidité des deux conjoints. Vous pouvez aussi supporter des frais directs à l'égard des soins dentaires, des ordonances et d'une couverture médicale complémentaire, ou encore des soins infirmiers.

La sous-rubrique «Loisirs et instruction», devrait comprendre les montants que vous consacrez au divertissement, aux frais scolaires, à la télévision par câble, aux passe-temps, aux abonnements et aux vacances. Enfin, sous «Frais divers», inscrivez les montants que vous versez régulièrement comme cotisations à un club, dons à une oeuvre de charité ou à l'église, ou cadeaux et dépenses pour les enfants selon le cas.

Additionnez tous ces versements mensuels et vous obtiendrez les dépenses totales de votre famille. Soustrayez ce montant de votre revenu net total et avec un peu de chance une partie de votre revenu ne sera pas engagée. Si c'est le cas, vous devriez alors étudier la possibilité d'investir une partie ou la totalité de ce montant en vue d'atteindre vos objectifs financiers à moyen ou à long terme.

Cette chronique est une commandite de...